

## MESURES DE LUTTE CONTRE LA TRANSMISSION DE LA COVID APPLICABLES AU LYCEE ET LP BREQUIGNY RENTREE 2021

Référence : Cadre sanitaire pour le fonctionnement des écoles et établissement scolaire – année scolaire 2021-2022 – MAJ juillet 2021 – Niveau 2

### AVANT DE VENIR AU LYCEE :

- Surveillez d'éventuels symptômes avant votre départ pour le lycée.
- En cas de symptômes, ne pas se rendre au lycée, prévenir le lycée et consulter votre médecin.
- Si vous avez été testé positif ou si un membre de votre foyer a été testé positif ou si vous êtes identifié comme contact à risque, ne pas venir au lycée, prévenir le lycée.
- Pour venir au lycée, munissez-vous de vos masques et d'un sachet pour les ranger après usage ainsi que, si vous le pouvez, d'un gel hydro alcoolique personnel.

### AU LYCEE :

#### Les gestes barrière :

- Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde.



#### La distanciation

- La distanciation physique d'1 mètre lorsqu'elle est possible doit toujours être recherchée.

#### Le port du masque :

- Le **port du masque est obligatoire dans les locaux du lycée et dans les files d'attente en extérieur pour tous**, élèves, étudiants, personnels, visiteurs. Les personnes qui refuseraient de le porter seront accompagnées vers la sortie et les représentants légaux des élèves informés. Le port du masque n'est pas obligatoire uniquement dans les cas où il est incompatible avec l'activité : prise du repas, nuit en internat, pratiques sportives. Dans ces situations le respect de la distanciation et la limitation du brassage sont recherchés. Ainsi, au lycée Bréquigny, il est décidé que :
  - Le port du masque est obligatoire à l'internat pour toute circulation hors de la chambre. Dans la chambre le masque n'est pas obligatoire mais une distance d'un mètre doit être respectée avec les colocataires. Les visites dans d'autres chambres sont proscrites.

- Le port du masque est obligatoire au self sauf au moment de la prise du repas lorsque vous êtes attablé. Les déplacements doivent être limités et se font avec le masque. Le port du masque reste obligatoire dans la file d'attente du restaurant scolaire *même en extérieur* car la distanciation d'un mètre ne peut être garantie.

#### **Le lavage des mains :**

- Un lavage régulier des mains doit être opéré, à l'arrivée au lycée, avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, en rentrant chez soi. Des distributeurs de gel sont positionnés aux entrées du lycée et aux entrées des bâtiments.

#### **Vos déplacements au lycée :**

- Circuler et accéder au bâtiment de votre salle de cours par les cheminements extérieurs.
- Respecter les sens de circulation mis en place aux bâtiments ABC (cf plan joint).

#### **En cas de symptômes au lycée :**

- Ne pas quitter le masque et se rendre immédiatement à l'infirmerie.

#### **Le nettoyage et la désinfection des locaux :**

- Un nettoyage des sols et grandes surfaces est réalisé une fois par jour par les agents d'entretien du lycée.
- Un nettoyage désinfectant (virucide) des surfaces les plus fréquemment touchés est réalisé régulièrement (poignées de portes - rampes d'escalier) par les agents d'entretien du lycée et par les usagers.
- L'aération des pièces doit être régulièrement opérée par les occupants. Les agents d'entretien du lycée aéreront 1 fois par jour lors de l'entretien de la salle (15 minutes), les occupants veilleront à aérer aux récréations, interours et à la pause méridienne.
- Le matériel partagé doit être limité au minimum. En cas d'impossibilité opérer une désinfection avant et après usage (des sprays virucide et bobines de papier sont présents dans les salles de cours).

#### **Le restaurant scolaire :**

- Pour les élèves et les étudiants qui le peuvent, privilégier le déjeuner à la maison.
- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie du restaurant.
- Se munir obligatoirement d'une **gourde personnelle pré-remplie**, les carafes d'eau partagée sur la table n'étant pas autorisé.
- Le port du masque est obligatoire au self sauf au moment de la prise du repas lorsque vous êtes attablé. Les déplacements doivent être limités et se font avec le masque.
- Le port du masque dans la file d'attente même en extérieur est obligatoire
- Les marquages au sol doivent être respectés.
- Le mobilier (tables et chaises) ne doit pas être déplacé.

#### **L'internat :**

- Le port du masque est obligatoire à l'internat pour toute circulation hors de la chambre. Dans la chambre le masque n'est pas obligatoire mais une distance d'un mètre doit être respectée avec les colocataires.
- Les visites dans d'autres chambres sont proscrites.
- Les internes veilleront lorsqu'ils occupent leur chambre à l'aérer régulièrement.
- Les internes doivent être équipés d'une **gourde personnelle**.